

Description

L'agent ou l'agente de propreté CFC effectuent les nettoyages de bâtiments (bureaux, logements, centres commerciaux, etc.) et de moyens de transport (trains, autocars, bateaux, etc.). Ils procèdent à l'entretien et à la maintenance des vitres, parois, plafonds, planchers, ou encore des installations sanitaires, de climatisation et de chauffage. Ces professionnels protègent également les sols et les murs, en les cirant ou en les imperméabilisant, par exemple.

Leurs principales activités consistent à:

Préparation du travail

- analyser la demande des clients et y répondre;
- identifier la nature et l'importance des travaux à accomplir; estimer le temps de travail;
- établir le programme quotidien de nettoyage et planifier l'affectation du personnel auxiliaire;
- déterminer les méthodes et les systèmes de nettoyage, ainsi que les traitements à appliquer;
- préparer le matériel, les outils, les appareils et les machines;
- mettre en place, si nécessaire, des échafaudages, des dispositifs de levage ou des plates-formes suspendues afin de faciliter l'accès aux endroits à nettoyer, tout en respectant les mesures de sécurité;
- choisir et préparer les produits de nettoyage adéquats, en tenant compte du type de support (sol en bois, carrelage, revêtement synthétique, vitrage, etc.) et le genre de salissures;

Nettoyage et entretien

- balayer, passer l'aspirateur, récurer des petites surfaces (appartements, bureaux, etc.);
- nettoyer, dépoussiérer et traiter;
- appliquer un shampooining sur une moquette, nettoyer à sec des tapis et des textiles sensibles à l'eau;
- utiliser des machines puissantes (monobrosses, cireuses, autolaveuses, balayeuses aspirantes) pour le nettoyage des grandes surfaces;
- laver des façades, des escaliers extérieurs, parfois à l'aide de jets à haute pression;
- nettoyer, laver et désinfecter, dans les règles, les salles d'opération, les chambres des patients et les équipements des cliniques et hôpitaux;
- remettre les locaux propres et rangés au propriétaire ou à son représentant;
- entretenir les machines et appareils et contrôler leur fonctionnement; gérer les stocks de produits;
- trier des déchets selon les prescriptions légales et les préparer à l'élimination;
- traiter correctement les sols et les murs, par exemple les cirer, les imperméabiliser, les huiler ou les vitrifier;
- remplacer le matériel et les pièces de rechange: chiffons de nettoyage, buses d'aspiration des aspirateurs, etc.;

Finition des travaux

- contrôler si les travaux ont été effectués correctement;
- remettre les bâtiments ou les moyens de transport nettoyés à la clientèle;
- entretenir les machines et les appareils et effectuer de petites réparations;
- contrôler le stock de matériel et passer des commandes;
- éliminer et trier les déchets dans le respect de l'environnement.

Formation

La formation d'agent ou d'agente de propreté s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise de nettoyage en bâtiment;
- formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle;
- cours interentreprises (21 jours sur 3 ans);

Durée

- 3 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) d'agent ou d'agente de propreté.

Contenu

Branches théoriques (sur 3 ans):

- préparation de prestations de nettoyage;
- nettoyage de bâtiments et d'objets;
- clôture de prestations de nettoyage;
- préparation et maintenance d'appareils, de machines et d'accessoires.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Hygiène et propreté
- Autonomie et débrouillardise
- Rapidité d'exécution
- Résistance physique
- Aptitude à travailler en équipe
- Ordre et propreté
- Absence de vertige

Perspectives professionnelles

L'agent ou l'agente de propreté CFC sont généralement employés dans des entreprises de nettoyage de petite taille. Ils peuvent également s'installer à leur propre compte et créer leur entreprise. Dans ce contexte, il est important de soigner le contact avec la clientèle et de se renseigner sur l'évolution du marché des matériaux, produits et appareils. Les professionnels bien formés du secteur sont très demandés sur le marché du travail.

Perfectionnement

Les agents de propreté CFC peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours proposés par les organisations du monde du travail, par les entreprises de distribution de produits ou de machines de nettoyage, par les services d'hygiène (utilisation de produits toxiques, entretien de revêtements spéciaux, emploi de machines et produits particuliers, protection de l'environnement, recyclage des déchets, travaux acrobatiques, etc.);
- brevet fédéral de responsable des services de propreté ou de concierge;
- diplôme fédéral de nettoyeur-se de bâtiments ou de dirigeant-e en facility management et maintenance;
- diplôme de responsable d'exploitation ES en facility management;
- Bachelor of Science en Facility Management;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Agent de propreté AFP/Agente de propreté AFP
- Agent d'exploitation CFC/Agente d'exploitation CFC
- Concierge BF/Concierge BF
- Gestionnaire en hôtellerie-intendance CFC/Gestionnaire en hôtellerie-intendance CFC

Adresses

Allpura - Association des entreprises suisses de nettoyage
St-Laurentiusstrasse 5
4613 Rickenbach SO
Tél.: 062 289 40 46
<http://www.allpura.ch>

Centre de formation professionnelle Construction (CFPC)
Chemin Gérard-de-Ternier 18
1213 Petit-Lancy
Tél.: 022 388 82 11
<https://edu.ge.ch/site/cfpc/>

Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM)
Avenue de Marcelin 31
1110 Morges
Tél.: 021 316 03 20
<https://www.cepm.ch>

EGP Ecole genevoise de la propreté
Rampe du Pont-Rouge 4
1213 Petit-Lancy
Tél.: 022 300 36 91
<http://www.ecoledelaproprete.ch/>

Maison Romande de la Propreté
Av. d'Epenex 6
1024 Ecublens VD
Tél.: 021 633 10 20
<http://www.maisondelaproprete.ch>